



## **Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI) Territoires**

### **Programme de report modal Appel d'aiR**

*Renforcer l'engagement des collectivités territoriales pour le report modal  
vers le fret ferroviaire et fluvial*



## Sommaire

### 1. Contexte

A. Enjeux du report modal pour les territoires .....	p4
B. Présentation du programme Appel d'aiR et de la plateforme Cumulus .....	p4
C. Objectifs de l'AMI Territoires - Appel d'aiR .....	p5

### 2. Présentation technique des fonctionnalités de la plateforme Cumulus

A. Centralisation des données et ressources .....	p5
B. Cartographie interactive .....	p5
C. Outils de simulation .....	p5
D. Espace collaboratif anonymisé .....	p6
E. Suivi des projets et évaluation des impacts .....	p6

### 3. Nature de l'accompagnement proposé par le programme Appel d'aiR

A. Sensibilisation et accompagnement des entreprises.....	p6
B. Collecte des données de transport des entreprises .....	p7
C. Analyse globale des flux et restitution territoriale.....	p7
D. Descriptif technique et financier de l'accompagnement.....	p8

### 4. Les engagements des territoires lauréats

A. Engagements des territoires lauréats.....	p9
B. Synthèse des engagements .....	p10

### 5. Modalités de candidature

A. Bénéficiaires ciblés .....	p10
B. Processus de candidature .....	p11
C. Évaluation et sélection.....	p11

C. Calendrier  
.....p12

D. Contact et informations complémentaires  
.....p12

## **Partie 1 : Contexte**

### **A. Enjeux du report modal pour les territoires**

Le report modal consiste à transférer une partie des flux de marchandises transportés par la route vers des modes de transport alternatifs comme le ferroviaire et le fluvial. Ce transfert est essentiel pour répondre aux objectifs nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), tout en offrant des alternatives plus efficaces pour la gestion des flux logistiques.

Avec 30 % des émissions de GES en France attribuables au transport, la transition vers des modes plus durables constitue un levier stratégique pour les collectivités locales. Ces dernières sont au cœur de l'aménagement territorial et de la coordination des acteurs économiques, et jouent un rôle clé pour développer des infrastructures et des cadres favorisant le report modal.

### **B. Appel d'aiR, un programme CEE porté par l'association AI Cargo Foundation**

#### **Le programme Appel d'aiR et la plateforme Cumulus**

Appel d'aiR est un programme ambitieux qui s'appuie sur une plateforme numérique et collaborative, nommée « Cumulus », conçue pour soutenir le transfert des flux de marchandises vers les modes ferroviaire et fluvial. Cette plateforme agit comme un outil stratégique et opérationnel, destiné à accompagner les collectivités territoriales, les entreprises et les acteurs logistiques dans leurs démarches.

Le programme a pour objectifs de :

- Sensibiliser 4000 entreprises au report modal
- Labelliser 250 entreprises
- Assister numériquement l'équivalent de 2 milliards Tkm pour le report modal fluvial et ferroviaire

#### **Présentation AI CARGO FOUNDATION**

AI Cargo Foundation est une association loi 1901, lancée en 2020, financée par l'Etat et issue du Hub France IA. Elle a pour objet l'amélioration des chaînes de transport et l'adoption de nouveaux usages pour accompagner la transition écologique, en utilisant l'intelligence artificielle.

Ses domaines d'intervention sont :

- la logistique urbaine
- le report modal ferroviaire et fluvial
- l'optimisation des moyens de transport

Pour cela, AI Cargo Foundation accompagne et propose des solutions concrètes, en s'appuyant sur une plateforme d'échanges de données et en développant des applications. Son cadre juridique est un gage de neutralité et de confidentialité.

AI Cargo réunit une communauté d'experts, de moyens techniques et de ressources, issus du domaine public et du secteur privé, à même de gérer de grands programmes transversaux d'intérêt général.

Le pôle d'innovation AI Cargo regroupe des acteurs privés, des organisations professionnelles et des institutions : professionnels du transport de marchandises, industriels, distributeurs, énergéticiens, académies, laboratoires de recherche, fédérations, collectivités territoriales et instances gouvernementales... Parmi ses membres et partenaires : Michelin, L'Oréal, l'Agence de l'Innovation pour les Transports, l'AUTF, SNCF, La Poste...

### **C. Objectifs de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Territoires - Appel d'aiR**

Cet AMI vise à **mobiliser les collectivités territoriales** pour favoriser le **report modal du transport de marchandises** vers le ferroviaire et le fluvial. Il a pour principaux objectifs de :

1. Identifier des **potentiels de développement de report modal** et d'améliorer les infrastructures de transport ferroviaire et fluvial
2. Encourager une **collaboration étroite** entre collectivités, acteurs économiques locaux et opérateurs de transport
3. Tester et accompagner des **solutions innovantes** répondant aux enjeux de logistique durable sur les territoires
4. **Valoriser et répliquer les initiatives réussies**, en favorisant le partage d'expériences et la diffusion des meilleures pratiques au niveau national

En intégrant cet AMI, les collectivités pourront bénéficier d'un accompagnement technique et financier, tout en participant activement à la transformation des modèles logistiques vers des solutions plus durables.

## **Partie 2 : Présentation technique des fonctionnalités de la plateforme Cumulus**

### **A. Centralisation des données et ressources**

La plateforme Cumulus permet de collecter des données de flux de transport (ordres de transport) directement auprès des entreprises (par ingestion de fichiers type csv ou API) ainsi que d'autres informations disponibles (trafic, réseaux ferroviaires et fluviaux, sites multimodaux, etc.).

### **B. Cartographie interactive**

- Visualisation cartographique des flux de marchandises sur le territoire.
- Identification des services de transports ferroviaires et fluviaux existants

### **C. Outils de simulation**

- Simulation de services ferroviaires et fluviaux pour estimer les potentiels de report modal
- Estimation des émissions de GES évitables par rapport à un scénario 100% routier

#### **D. Espace collaboratif anonymisé**

- Plateforme tierce-partie, d'intérêt général fournissant un cadre de collaboration garantissant l'anonymisation des données de flux des entreprises
- Agrégation, traitement et sécurisation des données de flux par la plateforme
- Cadre de confiance favorisant la collaboration public-privé

#### **E. Suivi des projets et évaluation des impacts**

- Suivi de l'avancement des projets soutenus
- Evaluation des impacts environnementaux

### **Partie 3 : Nature de l'accompagnement proposé par le programme Appel d'Air**

Le programme **Appel d'Air** propose un **accompagnement opérationnel structuré** en plusieurs étapes afin d'aider les collectivités et les entreprises à identifier et à exploiter les opportunités de report modal ferroviaire et fluvial. Cet accompagnement repose sur trois piliers : **la sensibilisation et l'accompagnement des entreprises, la collecte et l'analyse des données, ainsi que l'exploitation des résultats pour la prise de décision territoriale.**

#### **A. Sensibilisation et accompagnement des entreprises**

Un bureau d'études accompagnera les entreprises dans **l'appropriation des solutions de report modal** en leur fournissant des outils et une expertise adaptée.

- **Sessions de sensibilisation :**
  - Organisation d'ateliers et de réunions d'information pour présenter les enjeux et les bénéfices du report modal.
  - Mise en avant des gains environnementaux et économiques pour les entreprises.
- **Accompagnement individualisé :**
  - Diagnostic logistique pour évaluer la faisabilité du report modal pour chaque entreprise.
  - Identification des solutions adaptées : choix entre ferroviaire et fluvial, optimisation des itinéraires, adaptation des schémas logistiques.
  - Formation à l'utilisation de la **plateforme Appel d'Air**, qui permet d'analyser les flux, d'identifier les solutions multimodales disponibles et d'optimiser les chaînes logistiques.
- **Mise en relation avec les opérateurs de transport :** facilitation des échanges entre entreprises, collectivités et acteurs du fret ferroviaire et fluvial pour encourager les collaborations et favoriser la mutualisation des flux.

## **B. Collecte des données de transport des entreprises**

Le **bureau d'études** sera missionné pour mener un **travail approfondi de recueil de données** auprès des entreprises du territoire.

- **Identification des entreprises concernées** : ciblage des chargeurs, transporteurs et logisticiens dont les flux de marchandises sont susceptibles d'être transférés vers des modes ferroviaires ou fluviaux.
- **Recueil d'informations sur les flux logistiques** :
  - Types de marchandises transportées.
  - Volumes et fréquences des expéditions/réceptions.
  - Origines et destinations des flux.
  - Contraintes logistiques spécifiques (temps de transit, coûts, stockage).
  - Utilisation actuelle ou potentielle des infrastructures de transport alternatif.
- **Structuration des données** : centralisation et normalisation des informations collectées pour faciliter leur intégration à la plateforme **Appel d'Air**.

## **C. Analyse globale des flux et restitution territoriale**

Une fois la collecte des données et l'accompagnement des entreprises réalisés, le programme **Appel d'Air** procédera à une **analyse consolidée à l'échelle du territoire**.

- **Cartographie et modélisation des flux de marchandises** :
  - Visualisation des flux logistiques sur le territoire à partir des données collectées.
  - Identification des axes stratégiques
- **Identification des opportunités de report modal** :
  - Identification des potentiels de report modal sur les services existants
  - Identification des trafics mutualisables pour établir une demande consolidée de transport et créer de nouveaux services
  - Analyse des **synergies potentielles entre entreprises** (ex. regroupement des flux par secteurs d'activité ou par typologie de marchandises) afin de maximiser l'efficacité des solutions multimodales.
- **Recommandations et plan d'action pour les collectivités** :
  - **Élaboration de diagnostics territoriaux** intégrant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs sur le potentiel de report modal (volumes transférables, flux convergents, scénarios de transfert modal).
  - Proposition d'actions prioritaires pour dynamiser le report modal sur les solutions existantes

- Proposition d'axes prioritaires où l'ouverture de **nouvelles connexions de fret ferroviaire ou fluvial** pourrait être envisagée, avec un appui aux collectivités pour faciliter leur émergence.
- Mise en avant des **projets pilotes** pouvant être expérimentés à court ou moyen terme pour démontrer la faisabilité et l'intérêt économique du report modal sur des corridors stratégiques.

#### D. Descriptif technique et financier de l'accompagnement :

Type d'accompagnement	Détail des prestations prises en charge
Accès gratuit à la plateforme Appel d'Air	Mise à disposition d'une licence gratuite au bénéfice des entreprises du territoire et intégration des données de flux locales
Accompagnement technique de la collectivité	Un chef de projet Appel d'air assurera un suivi personnalisé du territoire (6 jours à 12 jours d'expertise inclus).
Accompagnement des entreprises par un bureau d'études	Intervention d'experts pour la collecte de données, l'analyse des flux et l'accompagnement des entreprises au report modal
Financement de l'accompagnement individualisé entreprises	Le programme couvre 50 % des coûts d'accompagnement, dans la limite de 50 000 euros par territoire. Le montant du budget alloué au territoire sera affiné notamment en fonction du nombre d'entreprises à accompagner.
Restitution et recommandations stratégiques	Production d'analyses globales et scénarios d'optimisation des flux, propositions d'actions prioritaires et de projets pilotes

Grâce à cet accompagnement structuré, les collectivités pourront disposer d'une **vision précise des flux de marchandises sur leur territoire**, et ainsi agir efficacement pour **favoriser la transition vers le ferroviaire et le fluvial**. Les entreprises bénéficieront quant à elles d'un appui concret pour adapter leurs chaînes logistiques et tirer parti des solutions alternatives proposées.

#### Partie 4 : Les engagements des Territoires lauréats :

Les collectivités sélectionnées dans le cadre de cet **Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI)** jouent un rôle clé dans la mise en œuvre du **report modal ferroviaire et fluvial** sur leur territoire. À ce titre, elles s'engagent à participer activement à toutes les étapes du programme **Appel d'air** et à mobiliser les acteurs économiques locaux pour favoriser l'émergence de solutions logistiques durables.



## A. Engagements des territoires lauréats :

### 1. Désigner un chef de projet référent

Chaque collectivité lauréate doit nommer un **chef de projet dédié** qui sera l'interlocuteur principal du programme **Appel d'air**. Il assurera le suivi des actions mises en œuvre et facilitera la coordination avec les services techniques et les acteurs économiques locaux.

### 2. Promouvoir activement la démarche auprès des entreprises du territoire

La collectivité s'engage à **sensibiliser les entreprises locales** aux enjeux et opportunités du report modal en relayant la communication du programme, en organisant un ou plusieurs ateliers d'information et en incitant les acteurs économiques à s'impliquer dans le projet.

### 3. Faciliter et participer activement à la prise de contact avec les entreprises

Afin de garantir la **qualité et l'exhaustivité de la collecte des données de transport**, la collectivité doit :

- Mobiliser ses réseaux pour inciter les entreprises à participer.
- **Mettre en relation le bureau d'études** missionné avec les entreprises du territoire.
- Accompagner l'identification des chargeurs et logisticiens potentiels pour assurer une **représentativité des flux analysés**.

### 4. Soutenir la mise en œuvre effective du report modal sur les flux identifiés

Une fois les opportunités de report modal mises en évidence, la collectivité doit :

- **Encourager les entreprises** à tester les solutions proposées.
- Faciliter les échanges entre les acteurs économiques et les opérateurs ferroviaires ou fluviaux.
- Accompagner les adaptations logistiques et infrastructurelles nécessaires à l'intégration de nouveaux schémas de transport multimodal.

### 5. Valoriser les résultats et partager les enseignements

Les collectivités lauréates doivent **assurer la diffusion des résultats** et promouvoir les expérimentations réussies :

- **Communiquer auprès des parties prenantes locales** (élus, chambres de commerce, agences d'urbanisme, etc.).
- Participer aux **restitutions organisées par le programme Appel d'Air**.
- Contribuer à la création de **cas d'usage et retours d'expérience** qui pourront être partagés au sein du réseau national du programme.

## B. Synthèse engagements des territoires lauréats :

Engagements	Détail des actions attendues
<b>Nomination d'un chef de projet</b>	Responsable de la coordination locale et du lien avec les entreprises et le programme Appel d'aiR.
<b>Participation à la promotion du programme</b>	Organisation de réunions locales, diffusion de l'AMI auprès des acteurs économiques, incitation à l'engagement des entreprises.
<b>Facilitation de la collecte des données de transport</b>	Mise en relation avec les entreprises, accompagnement du bureau d'études dans l'identification des flux pertinents.
<b>Soutien à la mise en œuvre du report modal</b>	Mobilisation des entreprises pour tester les solutions ferroviaires/fluviales, accompagnement des ajustements logistiques.
<b>Valorisation des résultats et des expérimentations</b>	Communication auprès des partenaires locaux, participation aux restitutions nationales, diffusion des bonnes pratiques.

Ces engagements garantissent la **mobilisation active des territoires** et la réussite du programme **Appel d'aiR**, en assurant une collaboration efficace entre **collectivités, entreprises et opérateurs de transport multimodal**.

## Partie 5 : Modalités de candidature

### A. Bénéficiaires ciblés

Cet Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI) s'adresse principalement aux **collectivités territoriales** et structures suivantes :

- **Régions, départements, métropoles, communautés d'agglomérations et communautés de communes**, disposant de connexions ou de projets en lien avec des infrastructures ferroviaires ou fluviales.
- **Collectivités situées sur des corridors stratégiques de transport**, souhaitant favoriser le report modal dans le cadre de leurs politiques de développement durable.
- **EPCI, ports, zones d'activités économiques** ou bassins d'entreprises présentant un potentiel significatif pour le développement de solutions logistiques multimodales.

Les bénéficiaires doivent être en mesure de mobiliser leurs parties prenantes locales et de soutenir activement les projets d'expérimentation et de collecte de données de transport.

## B. Processus de candidature

Les candidatures se déroulent en **deux étapes clés** :

### 1. Dépôt de candidature

- Les collectivités intéressées doivent soumettre un **dossier de candidature complet** avant le **21 mars 2025**.
- Le dossier doit inclure/décrire :
  - Une **présentation du territoire** et des enjeux locaux en matière de transport de marchandises.
  - Les ambitions, projets et démarches en cours visant la décarbonation des transports de marchandises.
  - Les objectifs, impacts attendus et partenariats envisagés
  - L'engagement formel de la collectivité, incluant la désignation d'un **chef de projet référent**.
- Les candidatures doivent être envoyées de préférence via le formulaire en ligne <https://share-eu1.hsforms.com/1c5E2ep-pT7Cy4QP6YDt28gfi12t> ou par e-mail à l'adresse suivante : [ami-appeldair@aicargofoundation.org](mailto:ami-appeldair@aicargofoundation.org)

## C. Évaluation et sélection

- Les dossiers seront évalués selon les critères suivants :
  - **Pertinence du projet** vis-à-vis des objectifs du report modal.
  - **Engagement de la collectivité** dans la démarche, notamment via la mobilisation des entreprises locales.
  - **Faisabilité technique et logistique** des actions envisagées.
  - **Impact environnemental et économique** attendu.
- La sélection des lauréats débutera à partir du **10 mars et s'achèvera le 2 avril 2025**

#### D. Calendrier

<b>Étapes</b>	<b>Date</b>
<b>Lancement de l'AMI</b>	<b>10 février 2025</b>
<b>Clôture du dépôt des candidatures</b>	<b>21 mars 2025</b>
<b>Annnonce des lauréats</b>	<b>2 avril 2025</b>
<b>Durée maximale des projets</b>	6 mois (avril à octobre 2025)
<b>Date limite de bouclage des projets</b>	<b>Fin octobre 2025</b>

#### E. Contact et informations complémentaires

Pour toute question ou information, contactez : [antoine.mionnet@aicargofoundation.org](mailto:antoine.mionnet@aicargofoundation.org)